



**Extrait du registre des délibérations
Réunion du 28 Octobre 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-huit octobre à dix-huit heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 22 octobre 2020.

Etaient présents :

Elue communautaire : Mme Alexandra REBSTOCK-PINNA
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etait excusé :

Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE

N° 2020-12

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le paiement du prélèvement à la source arrondi à l'euro supérieur met en évidence une insuffisance de crédits sur le compte charges diverses.

De ce fait et afin de régulariser la situation des articles concernés, il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
65	658	Charges diverses de gestion courante	10.00
11	6111	Sous-traitante générale	-10.00
Total			0,00

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VOTE les crédits de la décision modificative n° 2 selon le tableau ci-dessus.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres absents excusés : 1
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 29 octobre 2020

La Présidente,



Alexandra REBSTOCK-PINNA

